



Mairie
d'Éguilles

MAIRIE – Place Gabriel Payeur – EGUILLES 13510

Contactez l'Office de Tourisme au 04.42.92.49.15. Mail : tourisme@mairie-eguilles.fr

Office de Tourisme, 15 Bis Rue du Grand Logis, 13510 Éguilles

Ouvert de 9h00 à 17h30 du lundi au vendredi

DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE COMMUNALE

(à déposer au plus tard 45 jours avant la manifestation) (1)

ESPACE G.DUBY : 1) Régine DYJAK Salle de Spectacle 2) Hall 3) A.DAUDET Espace 1° étage 4) C.CLAUDEL Bureau 1° étage 5) R.NOUREEV Salle de Danse 6) M.BEJART Ex-Dojo 7) CAPPUCINES les Figons	
<p>Nom, Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tel : Courriel :</p> <p>Agissant en qualité de : Association ou Organisme : Titre de la Manifestation :</p> <p>Demande la mise à disposition de la salle indiquée ci-dessus Le : Qui se déroulera de :h..... àh..... (2)</p> <p>Afin d'organiser : (descriptif de la manifestation)</p> <p>Nombre de participants : Artistes : Publics :</p> <p>Joindre obligatoirement une attestation d'assurance à jour pour les risques liés à l'organisation de manifestation, de spectacle.</p> <p>La présence à votre charge d'un <u>Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1)</u> est <u>obligatoire</u> pour toutes les manifestations.</p> <p>Je m'engage à libérer la salle dans l'état où je l'aurai prise. Je déclare avoir pris connaissance de règlement d'utilisation des salles. Je m'engage à le respecter et à respecter les consignes de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laisser le libre accès aux issues de secours. - Respecter le nombre de places assises (327 places). - Limiter l'accès à la salle au nombre de personnes prévu ci-dessus. - <u>Libérer les salles avant minuit (cf. fiche horaire).</u> <p>A Eguilles, le Signature précédée de la mention (lu et approuvé)</p>	<p>Prestations Demandées (cocher les mentions utiles)</p> <p><input type="checkbox"/> Technicien Son et Lumière Environ 200€ brut : cotisations sociales incluses pour 4h service (déclaration GUSO)</p> <p><input type="checkbox"/> Sonorisation (consulter la fiche technique) <input type="checkbox"/> Eclairage scène (consulter la fiche technique) <input type="checkbox"/> Courant force P17/63 & P17/32 <input type="checkbox"/> Scène <input type="checkbox"/> Ecran cinéma <input type="checkbox"/> Piano <input type="checkbox"/> Tables rondes :/20 <input type="checkbox"/> Tables rectangulaires :/55 <input type="checkbox"/> Chaises rouges :/157 <input type="checkbox"/> Chaises coques :/175 <input type="checkbox"/> Gradins 327 places <input type="checkbox"/> Réfrigérateur <input type="checkbox"/> Eclairage hall <input type="checkbox"/> Eclairage salle de spectacle 1/2 ou 2/2 <input type="checkbox"/> Nettoyage après manifestation (3) (4) En cas de dégradation et de salissures, le ménage sera facturé <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)</p>
<p>Réponse du service de réservation</p> <p>Demande acceptée :</p> <p>Demande rejetée : (Motif)</p> <p>Eguilles, le</p> <p>L' élu Responsable :</p> <p>Pour les manifestations concernant les salles du 1° étage, demander le <u>code de la grille</u>, <u>venir chercher la clé</u>, à l'office de tourisme avant 12h du lundi au vendredi.</p>	<p>(Réservé au service)</p> <p>TARIF :</p> <p>Location & Prestations</p> <p>TOTAL :</p> <p>A régler intégralement, dès confirmation de la réservation, par chèque à l'ordre du : REG AR ANIMATION ET CULTURE EGUILLES Ou par virement : IBAN : FR76 1007 1130 0000 0020 2124 845</p>
<p>En cas d'urgence, utilisez le téléphone rouge. Les réservations ne seront considérées effectives qu'après réception de la confirmation par l' élu responsable. (5)</p>	<p>N° de la quittance / Régie :</p> <p>Date :</p>

1°- Les demandes formulées hors délai ne pourront être instruites.

2°- L'heure limite (avant minuit) devra être impérativement respectée.

3°- L'utilisateur qui ne sollicite pas la prestation nettoyage après la manifestation s'engage à laisser la salle propre. 4°- L'utilisateur qui bénéficie de la gratuité de la salle devra assurer le nettoyage de la salle.

5°- La Mairie se réserve le droit d'annuler à son profit toute réservation dans un délai de 7 jours avant la date prévue

Horaires de l'Espace G. Duby

Pour toutes les manifestations dans la salle Régine DYJAK

En semaine du lundi au jeudi en Matinée

- Installation dès 8h30
- Répétition de 10h à 12h
- Représentation entre 14h et 15h
- Libérer la salle impérativement avant 18h

En week-end du vendredi au samedi en Soirée

- Installation dès 8h30
- Répétition de 10h à 12h ou de 14h à 17h
- Représentation à 19h pour une manifestation n'excédant pas 3h entre acte comprise ou à 20h maximum pour une manifestation n'excédant pas plus de 2h entre acte comprise
- Libérer la salle impérativement avant 24h

Le dimanche et jour férié en Matinée

- Installation dès 9h
- Répétition de 10h à 12h
- Représentation entre 14h et 15h pour une manifestation n'excédant pas 3h entre acte comprise
- Libérer la salle impérativement avant 20h

**Grille Tarifaire des réservations de l'Espace G. DUBY et de la Mairie
Décision du Conseil Municipal de vendredi 31 octobre 2008**

	Du lundi au jeudi		Vendredi - Samedi - Dimanche et jours Fériés		Suppléments pour Horaires de nuit De 18h00 à 24h00
	½ journée De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00	Journée Complète De 8h30 à 18h00	½ journée De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00	Journée Complète De 8h30 à 18h00	
Salle de Spectacle Régine Dyjak	100,00 €	300,00 €	500,00 €	1 000,00 €	600,00 €
Hall Rdc	30,00 €	50,00 €	Non loué	Non loué	Non loué
Salle de réunion 1 ^{er} étage	50,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €	Non loué

A régler intégralement dès confirmation de la réservation
Par chèque à l'ordre : REC AR ANIMATION ET CULTURE EGUILLES
Ou par virement : IBAN : FR 76 1007 1130 0000 0020 2124 845.
 Après de l'office de tourisme